

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE 2012

« Qualité de vie des personnes âgées »

Dans le domaine social, conformément à la volonté de ses fondateurs, la Fondation Leenaards soutient en priorité des projets visant l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Pour favoriser une réflexion centrée sur la façon dont celles-ci et leurs proches immédiats comprennent, perçoivent et agissent sur leur bien-être, la Fondation Leenaards lance, pour la deuxième année consécutive, cet appel à projets de recherche. Le montant qu'elle réserve à cette action est de l'ordre de **500'000 francs suisses** par année pour des projets originaux, novateurs et de grande qualité scientifique.

Projets de recherche

Les recherches doivent porter en priorité sur la façon dont les personnes âgées et leurs proches immédiats comprennent, perçoivent et agissent sur leur bien-être. Elles peuvent prendre en compte l'ensemble des déterminants médico-psycho-sociaux, économiques et environnementaux de la qualité de vie des personnes âgées.

Le présent appel vise à financer des :

- **projets de recherche** (d'une durée de 1 à 3 ans maximum) ;
- **recherches exploratoires** (d'une durée de 1 an maximum) visant à démontrer la faisabilité d'un projet (choix de la méthodologie, partenaires à associer au projet, représentativité des données collectées, calendrier, etc.) ;
- **projets de mise en œuvre sur le terrain de résultats de recherche**, exigeant une collaboration entre chercheurs et partenaires de terrain et dont l'objectif est de démontrer l'intérêt et la viabilité dans la pratique de concepts innovants ainsi que la possibilité de généraliser leur mise en œuvre.

Requérant-e-s

Sont habilité-e-s à déposer une requête les chercheuses et les chercheurs qui ont une activité à temps complet ou partiel dans une haute école (HES-SO, universités et EPFL) des cantons de Vaud et de Genève (périmètre dans lequel s'exerce l'action de la Fondation Leenaards). Les chercheuses et les chercheurs des hautes écoles des autres cantons romands sont habilité-e-s à déposer une requête sous condition d'un partenariat déterminant avec une institution académique vaudoise ou genevoise. Les collaborations avec d'autres institutions publiques ou privées sont encouragées ; une telle collaboration est indispensable pour un projet de mise en œuvre sur le terrain, où la présence des chercheurs doit avant tout garantir une évaluation rigoureuse de l'implémentation proposée.

Délai de soumission

Les requêtes doivent être adressées avant le **1^{er} février 2012** à :

Appel à projets de recherche 2012
Fondation Leenaards
Case postale 6196
1002 Lausanne

Pour de plus amples renseignements, consultez le site : www.leenaards.ch